

INSTITUT DU SPORT ET DE LA FORMATION – SportSup

Notre engagement

INSFORM s'engage à garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap. Conformément aux exigences de Qualiopi V9, nous intégrons l'accessibilité et l'inclusion au cœur de notre démarche qualité.

Accueil et accompagnement personnalisé

Dès la phase d'information et d'inscription, nous identifions les besoins spécifiques afin de proposer des aménagements adaptés. Un entretien individuel est systématiquement proposé pour définir les modalités d'accompagnement.

Adaptation des parcours, des moyens pédagogiques et des évaluations

Nous veillons à adapter nos supports, nos méthodes pédagogiques ainsi que les modalités d'évaluation afin de garantir l'accessibilité à tous nos apprenants.

Accessibilité de nos locaux et outils numériques

Nos locaux respectent les normes d'accessibilité en vigueur. Nos plateformes et ressources numériques sont sélectionnées ou aménagées pour être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Sensibilisation et formation de l'équipe pédagogique et administrative

L'ensemble de notre personnel est régulièrement sensibilisé et formé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Partenariats avec des acteurs spécialisés

INSFORM collabore avec des organismes tels que l'AGEFIPH, Cap Emploi ou encore les MDPH afin d'assurer un accompagnement optimal et actualisé.

Désignation d'un Référent Handicap

Un Référent Handicap est à disposition pour écouter, conseiller et coordonner les aménagements nécessaires tout au long du parcours de formation.
Contact : referent.handicap@sportsup.fr

Amélioration continue de nos pratiques

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous évaluons régulièrement l'efficacité de nos actions en faveur de l'inclusion et mettons en œuvre des actions correctives si nécessaire.

Tableau des exemples d'aménagements par type de handicap

Type de handicap	Aménagements proposés
Handicap visuel	- Placement privilégié en salle - Supports en gros caractères ou numériques adaptés - Utilisation de lecteurs d'écran ou de loupes électroniques
Handicap auditif	- Positionnement optimal en salle - Supports visuels renforcés - Transcription écrite des cours - Utilisation de boucles magnétiques
Handicap moteur	- Accès facilité aux locaux - Postes de travail adaptés - Temps supplémentaire pour les évaluations
Troubles Dys	- Mise à disposition d'un ordinateur - Supports simplifiés - Temps supplémentaire pour les évaluations
Troubles cognitifs / TDAH	- Supports structurés - Pauses aménagées - Accompagnement individualisé
Handicap psychique	- Flexibilité des horaires - Entretien régulier avec le référent handicap - Aménagement du rythme de formation
Troubles du spectre autistique	- Environnement calme - Consignes claires et écrites - Adaptation des interactions pédagogiques
Maladies invalidantes	- Aménagement des horaires - Possibilité de suivi à distance si nécessaire - Pauses médicales

Fiche Contact Institution du Handicap - Région PACA – France

Institution dédié aux PSH	Contact
AGEFIPH PACA Service RRH - Le réseau des référents handicap	0 800 11 10 09 entreprises@agefiph.asso.fr
Cap Emploi PACA	www.capemploi.com
MDPH 13 : Maison Départementale des Personnes Handicapées	accueil.information.mdp@mdph13.fr 0 800 11 10 09 0 800 81 48 44
Le Service Départemental pour les Personnes Handicapées Département des Bouches-Du-Rhône	Tél. : 04 13 31 27 70 Fax : 04 13 31 27 98 Courriel : sdph@departement13.fr
APF – France Handicap <i>APF France handicap est la plus importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.</i>	https://www.apf-francehandicap.org/association-handicap-bref Par téléphone au 01 40 78 27 06 Par mail à accueil.adherents@apf.asso.fr

Réfèrent Handicap INSFORM : referent.handicap@sportsup.fr